

LES NEWS

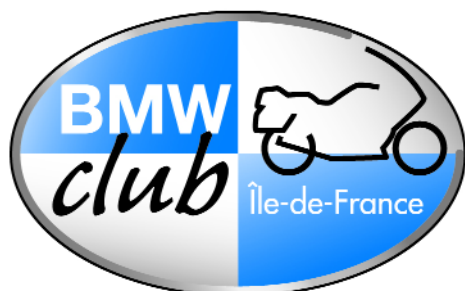
du BMW CLUB ILE-DE-FRANCE

septembre 2008



Barbecue annuel du 31 août - page 7

- p 2 à 7 - Le Club
- p 8 - Infos
- p 9 - Tourisme
- p 10 - Calendrier
- p 11 - Candidature et pouvoirs pour A.G.



Ça vit, ça roule!

Siège Social :

Maison de quartier de la Villedieu
Cours Abel Gance 78990 Élancourt
Portable du Vice-Président :
06.61.25.79.01
<http://bmw.club.idf.free.fr>
bmw.club.idf@free.fr

EDITORIAL

Merci à tous les membres du Club qui nous ont encore une fois donné un grand coup de main pour notre barbecue, afin de passer une super journée.

Encore une fois, nous faisons appel à vous. En effet, nous sommes à la recherche d'un restaurant pour organiser notre fête de fin d'année. Nous attendons vos propositions afin que cette soirée reste inoubliable.

Appels de phare à tous.

Thierry

Compte rendu de la réunion de bureau du 23 août 2008

Présents : Manu, Renaud, Yves, François, Guy, Dominique.

Absents excusés : Thierry, Marc, Claude.

1) Courrier : 1 adhésion.

2) Site : Suite à un problème informatique, François a été dans l'obligation de refaire la partie "fonctionnement". La nouvelle présentation donne satisfaction, excepté les graphiques qui seront revus. Vu le peu de photos reçues pour le Trombinoscope, il est difficile de le mettre en place.

3) Journal : Le prochain journal portera essentiellement sur les AG Extraordinaire et Ordinaire.

4) Trésorerie : Renaud a adressé les comptes au Bureau. Le bilan du Vingtenaire sera présenté à l'AG.

5) Adhésions : A ce jour, nous sommes 73.

6) Planning des balades : A ce jour, les projets pour 2009 ne comportent que des longs WE. Il est à souhaiter que des sorties plus courtes s'inscrivent également au calendrier.

7) Barbecue : L'apéritif est offert par Claude à l'occasion de son anniversaire (70 ans !), le Bureau a été sensible à ce geste sympathique. Un gâteau "spécial Vingtenaire" clôturera les festivités de cet évènement.

8) A.G. : Des modifications aux Statuts et Règlement Intérieur étant proposées, cette année il sera nécessaire de convoquer deux AG. Elections : 3 postes sont à pourvoir : 2 membres sont sortants (Manuel et Yves) et une démission (Thierry).

9) Questions diverses : Le *Planning des réunions* évoluera en fonction des nécessités tout en restant conforme aux Statuts (1 par trimestre au minimum). *Journal* : Après discussion, il est maintenu dans sa forme et sa périodicité actuelles. *Lieu du Siège Social* : N'ayant plus aucun lien privilégié avec la ville d'Elancourt, pourquoi ne pas envisager de transférer le Siège Social à Linas ? Affaire à suivre en 2009.

10) Soirée annuelle : Elle se tiendra le 24 janvier 2009 dans un lieu restant à déterminer.

Prochaine réunion le 18 octobre

NOTEZ BIEN...

Date de bouclage du
prochain journal :

20 septembre

pour parution début octobre,

adressez vos articles,
comptes-rendus de balades,

etc... à :

news.club.idf@free.fr

ou par courrier

au siège social :

BMW Club Ile-de-France

Maison de quartier de la

Villedieu

Cours Abel Gance

78990 Élancourt

"LE LIBERTÉ"

du 11 juillet :

Ils y étaient :

Krups, Myriam et Balthus, Thierry J., Lionel, Edouard et Odette, Rémy et Karine, Marcel, Christophe, François et Chantal, Philippe (un copain de Thierry) et nous avons accueilli deux nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue : Harald et Marie-Laure.

du 8 août :

Le beau temps nous a permis de prendre un rafraîchissement en terrasse, puis la température déclinant, c'est à l'intérieur que nous avons terminé la soirée. Nous étions 13 :

Guy, François et Balthus, François T., Manu, Lionel, Thierry et Patricia, Benoît et Martine, Christophe, Yves et Dominique.

PROCHAINS RDV :

les vendredis 12 septembre et 10 octobre

Convocation à l'AG EXTRAORDINAIRE

Vous êtes conviés(es) à participer à l'Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE du BMW Club Ile-de-France, qui se tiendra le 18 octobre 2008 à **14 h**, Salle de l'Armanderie - 24, route de Trappes - 78990 Elancourt.

Ordre du jour :

- Modification des Statuts et du Règlement Intérieur (*voir textes des propositions en pages 4, 5 et 6*)

Manuel Brun
Président du BMW Club Ile-de-France

L'accueil se fera à partir de 13 h 45 afin de commencer à 14 h précises.

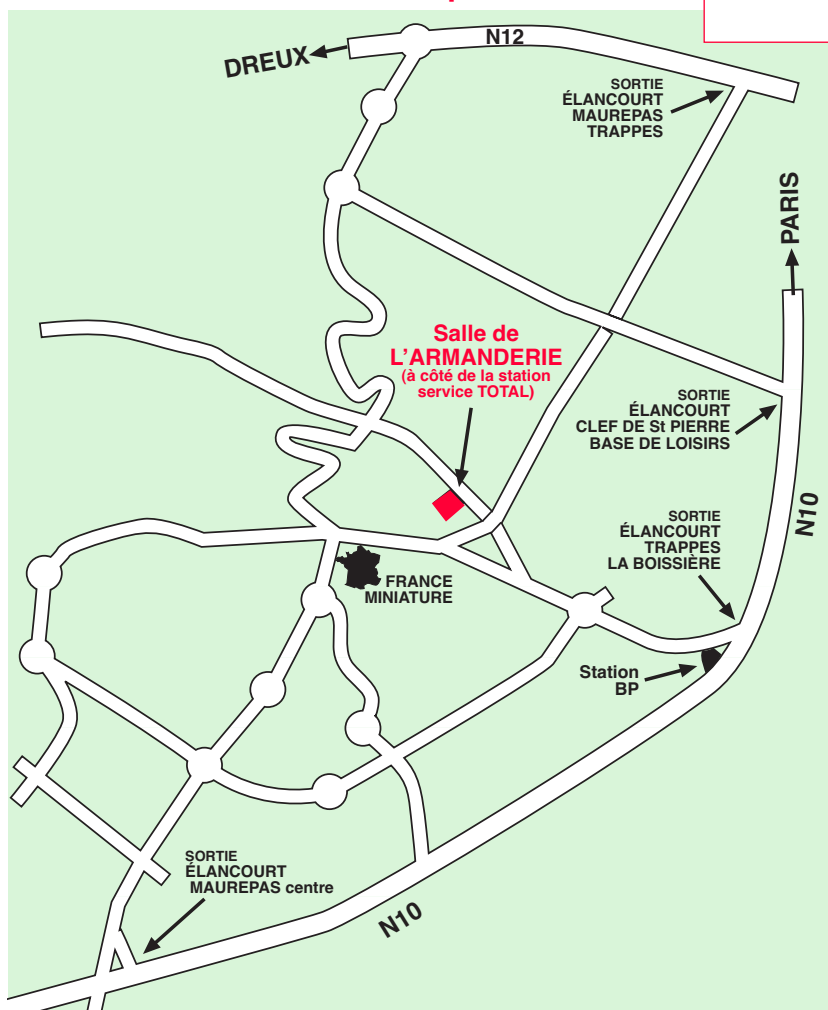
Convocation à l'AG ORDINAIRE

Vous êtes conviés(es) à participer à l'Assemblée Générale ORDINAIRE du BMW Club Ile-de-France, qui se tiendra le 18 octobre 2008 à **14 h 30**, Salle de l'Armanderie - 24, route de Trappes - 78990 Elancourt.

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Présentation des projets pour 2009
- Election de 3 membres du Bureau : 2 postes à renouveler (Manuel et Yves en fin de mandat) et une démission (Thierry)
- Examen des questions écrites (reçues avant le 6 octobre 2008)

Manuel Brun
Président du BMW Club Ile-de-France



PETITS RAPPELS

- Ne seront traitées aux Assemblées Générales, que les questions inscrites à l'ordre du jour.
- En cas d'impossibilité de participer aux Assemblées Générales, nous vous proposons de vous faire représenter par la personne adhérente de votre choix, **en remplissant les pouvoirs en dernière page du journal**. Sachant qu'un membre actif ne peut détenir que trois pouvoirs au maximum.
- Aucun quorum n'est requis par les statuts de l'association pour que l'Assemblée Générale puisse valablement se dérouler, ce qui signifie qu'elle se tiendra quel que soit le nombre d'adhérents présents ou représentés le 18 octobre. Ce sont donc les membres participant aux délibérations puis aux votes ce jour-là qui décident de l'avenir du club pour tous les autres.
- La cotisation duo donne au co-adhérent une voix pour les votes en Assemblée Générale, mais n'autorise pas son éligibilité au Bureau⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Sauf en cas d'acceptation de la modification des Statuts de l'AG Extraordinaire.

PROPOSITION DE MODIFICATION des Statuts

STATUTS ACTUELS

- ARTICLE DEUX

Cette association a pour but de réunir tout utilisateur de Moto BMW en Ile de France et d'organiser diverses manifestations motocyclistes.

- ARTICLE CINQ - CONDITIONS D'ADMISSION

Seront membres actifs ceux qui auront versé une cotisation de 150 F (cent cinquante francs), révisable chaque année par le Bureau.

PROPOSITION DE MODIFICATION

- ARTICLE DEUX - OBJET DE L'ASSOCIATION

Cette association a pour but de réunir tout utilisateur de Moto BMW et d'organiser diverses manifestations motocyclistes.

- ARTICLE CINQ - CONDITIONS D'ADMISSION

Est membre actif tout pilote d'une moto de marque BMW (ou envisageant de l'être dans le courant de l'année) assurée, quelle que soit son immatriculation, ayant rempli un bulletin d'adhésion et payé la cotisation fixée, dont le montant est voté en Assemblée Générale sur proposition du Bureau.

Chaque membre actif peut, au moment de son adhésion ou ré-adhésion, désigner pour l'année en cours comme co-adhérent, toute personne ne pouvant pas s'inscrire comme pilote, mais désireuse de s'impliquer dans la vie du Club à laquelle elle participe régulièrement.

Le coût de la co-adhésion est intégré dans le montant de la cotisation duo dont le montant est décidé en Assemblée Générale.

Le co-adhérent est obligatoirement inscrit le jour de l'inscription (ou de la ré-inscription) par l'adhérent.

Le co-adhérent est membre actif.

Le co-adhérent dispose d'une voix pour les votes en Assemblée Générale.

Le co-adhérent peut se présenter comme candidat pour être élu au Bureau.

Le co-adhérent ne peut pas être élu comme Président ou comme Vice-Président.

Le règlement intérieur spécifie les conditions d'admissibilité des membres, précise leur statut et les modalités de désignation des postes dirigeants et des délégations.

LE CLUB

- **ARTICLE NEUF** - BUREAU (modifié en date du 19/10/91, puis en Assemblée Générale Ordinaire du 25/10/97)

L'association est dirigée par un Bureau de quatre membres élus pour deux ans, renouvelables par paire tous les ans. Les membres en sont désignés par vote à bulletins secrets lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Bureau est composé de :

- un Président
- un Vice-Président
- un Secrétaire
- un Trésorier

En cas de vacance, le Bureau pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif lors de la future Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ARTICLE DOUZE – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres du Club à quelque titre qu'ils soient affiliés.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année au mois d'octobre.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire.

L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du Bureau, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres sortants du Bureau.

Ne devront être traitées lors de l'Assemblée Générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

- **ARTICLE NEUF** - BUREAU (modifié en date du 19/10/91, du 25/10/97 puis du 18/10/2008)

L'association est dirigée par un Bureau de quatre membres élus pour deux ans, renouvelables par paire tous les ans. Les membres en sont désignés par vote à bulletins secrets lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour être élu, il faut être membre actif de l'association depuis au moins 6 mois consécutifs le jour de l'Assemblée Générale et à jour de cotisation.

A l'issue de l'Assemblée Générale, les membres du Bureau procèdent à l'élection du Président et des autres postes.

Pour son fonctionnement l'association doit être dirigée par au moins 4 membres élus.

Le Bureau est composé au minimum de :

- un Président
- un Vice-Président
- un Secrétaire
- un Trésorier

En cas de vacance, le Bureau pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif lors de la future Assemblée Générale.

ARTICLE DOUZE – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres actifs du club.

- L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année au cours du premier trimestre de l'année civile.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire par l'envoi des convocations et de l'ordre du jour.

Des questions diverses peuvent être posées par écrit par des membres actifs du club.

- Le président, assisté des membres du Bureau, préside l'Assemblée. Il expose la situation morale de l'association et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

- Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

- Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres sortants du Bureau.

Ne devront être traitées lors de l'Assemblée Générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

PROPOSITION DE MODIFICATION du Règlement Intérieur

REGLEMENT INTERIEUR ACTUEL

ADMISSION - (référence aux articles 4 et 5 des statuts) (modifié et approuvé en AGO du 12/10/96, puis en AGO du 28/11/99, et en AGO du 19/10/02).

- Est membre actif tout titulaire du permis de conduire A (moto), possesseur (ou envisageant de posséder dans le courant de l'année) d'une moto de marque BMW assurée, quelque soit son immatriculation ayant rempli un bulletin d'adhésion et payé la cotisation fixée chaque année par le Bureau.

- La cotisation annuelle court de janvier à décembre de l'année en cours. Pour les nouveaux adhérents, un tarif dégressif précisé sur le bulletin d'inscription est appliqué selon leur date d'adhésion au Club (janvier, mai, septembre).

- Chaque membre actif peut, au moment de sa réadhésion, désigner pour l'année en cours comme co-adhérent, toute personne ne pouvant pas s'inscrire comme pilote, mais désireuse de s'impliquer davantage dans la vie du Club à laquelle elle participe régulièrement. La co-adhésion est comprise dans la « cotisation-duo » fixée, pour l'année 2000, au montant de la réadhésion simple augmentée de 30 F (dernière révision : 4,50 € en 2002). Elle est totalement facultative. Elle donne au co-adhérent une voix pour les votes en Assemblée Générale, mais n'autorise pas son éligibilité au Bureau.

- La qualité de membre d'honneur est décernée par le Bureau à l'unanimité.

- Aucun membre du Club ne peut, sans l'accord du Bureau, agir au nom de celui-ci.

Le Club n'est aucunement responsable de ses membres.

COMPTES - (référence à l'article 8 des statuts)

MEMBRES DU BUREAU - (référence aux articles 9, 10 et 11 des statuts) (modifié et approuvé en AGO du 28/11/99).

Est éligible au Bureau tout membre actif ayant adhéré au Club depuis au moins 6 mois au jour de l'Assemblée Générale et à jour de ses cotisations.

Les tâches des membres du Bureau sont définies comme suit :

Président : représentant légal de l'association - président des réunions - relations publiques.

Vice-président : seconde le président - relations avec les tiers - polyvalent.

Trésorier : gestion et comptabilité - tenue du fichier - ressources du Club.

Secrétaire : procès verbaux des séances - compte rendu - journal - tâches administratives - courrier.

Trésorier adjoint et secrétaire adjoint: secondent et suppléent les titulaires en cas d'absence.

Le Bureau peut s'adjoindre toute personne dont il estime le concours utile, mais il demeure seul responsable devant l'Assemblée Générale.

Il en est ainsi des co-adhérents, non éligibles, qui peuvent être cooptés sur des actions ponctuelles, pour la durée maximum d'un exercice, sans toutefois pouvoir prendre part aux votes du Bureau. Les membres du Bureau ne peuvent se servir de leur titre pour faire de la publicité à BMW France.

Lors des votes en réunion de Bureau, la représentativité du président vaut deux voix.

PROPOSITION DE MODIFICATION

ADMISSION - (référence aux articles 4 et 5 des statuts) (modifié et approuvé en AGO du 12/10/96, du 28/11/99, du 19/10/02)

La cotisation annuelle court de janvier à décembre de l'année en cours. Pour les nouveaux adhérents, un tarif dégressif précisé sur le bulletin d'inscription est appliqué selon leur date d'adhésion au Club.

Le montant de la cotisation de base pour un adhérent simple est de 35 € en date du 1er janvier 2008.

Le montant de la cotisation de base pour un adhérent et son co-adhérent est de 40 € en date du 1er janvier 2008.

- La qualité de membre d'honneur est décernée par le Bureau à l'unanimité.

- Aucun membre du Club ne peut, sans l'accord du Bureau, agir au nom de celui-ci.

Le Club n'est aucunement responsable de ses membres.

COMPTES - article supprimé.

MEMBRES DU BUREAU - (référence aux articles 9, 10 et 11 des statuts) (modifié et approuvé en AGO du 28/11/99)

- Les tâches des membres du Bureau sont définies comme suit:

Président: Il est le représentant légal de l'association. Il est responsable des comptes du club et dispose de la signature sur le compte bancaire.

Vice-président: Il seconde le président.

Trésorier: il est chargé de la gestion financière du club et de la tenue des comptes. Il dispose de la signature sur le compte bancaire.

Secrétaire: il assure le suivi administratif du club. Il rédige les procès verbaux des Assemblées Générales. Il rédige les comptes-rendus des réunions et envoie les convocations pour les Assemblées.

- Le bureau peut coopter tout membre actif souhaitant s'investir dans la vie du club, dont il estime le concours utile, pour la gestion du Bureau, notamment un Trésorier-adjoint et un Secrétaire-adjoint, pour secondier les titulaires dans leurs tâches.

- Le Bureau demeure seul responsable devant l'Assemblée Générale.

Les cooptés ne prennent pas part au vote du Bureau. Ils ont un avis consultatif.

Les membres du Bureau ne doivent pas se servir de leur titre pour faire de la publicité à BMW France.

Lors des votes en réunion de Bureau, la représentativité du Président vaut deux voix.

Barbecue annuel du 31 août

La météo avait annoncé des orages... C'est vrai qu'il a plu quelques gouttes... Alors, prudemment, nous avons installé les tables à l'abri du préau. Contre toute attente, il a fait globalement beau ce dimanche, pas d'orage, mais ne nous en plaignons pas !

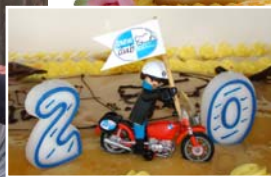
Ce fut un barbecue de bon cru, pas tout à fait comme les autres, puisque cette année il était offert aux adhérents pour clôturer le "Vingtenaire". Claude, ayant fêté ses 70 printemps le 15 de ce mois, a voulu marquer ce changement de dizaine en offrant l'apéritif.

Après les traditionnelles saucisses et côtes de porc, le repas s'est terminé sur deux magnifiques gâteaux siglés aux armoiries du Club comme il se doit, et, tout naturellement, notre Président a demandé à Claude de souffler les bougies.

58 personnes ont festoyé, dont 7 enfants. Ces derniers ont bien profité du stade voisin et même Seagirl a joué au freesby.

Merci à toutes les petites et grandes mains qui ont aidé à la préparation de cette journée, tant en amont que sur place et à toutes les bonnes volontés qui ont préparé des salades, quiches, gâteaux et autres crèmes.

Dominique



Seagirl Krups



Sponsors et Partenaires

REFERENCE

(Concessionnaire)
137 rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 55 39 21
Fax : 01 39 54 29 41

MSV (Pneus, freins, vidange)

ouvert du lundi au samedi
21 rue Violet - 75015 PARIS
Tél. : 01 45 79 69 13
Fax : 01 45 77 14 99

LA CENTRALE DU CASQUE

89 rue de Rome (casques)
et 83 rue de Rome (vêtements)
75017 PARIS
Tél. : 01 42 93 61 30
Fax : 01 40 08 08 52

GARAGE AUBERT

(spécialiste boxer, séries R-K-F)
159 v. J-Baptiste-Clément

92140 CLAMART

Tél. : 01 46 32 14 28
Fax : 01 46 32 14 89
contact@bm-motos.com
www.bm-motos.com

INDIGO (Bruno)

(Concessionnaire)
RN 7 - 44/46 rue Paul Claudel
91000 EVRY
Tél. : 01 69 87 70 70
Possibilité de commander les produits Touratech

FUTUR MOTO

(Concessionnaire)
25, rue du Gal Leclerc
95310 ST OUEN L'AUMÔNE
Tél. : 01 39 09 99 40
Fax : 01 39 09 99 52

AGF Fontaine (Gilles)
(Assureur)

24, rue de l'Abreuvoir St Martin

61300 L'AIGLE
Tél. : 02 33 24 48 52
www.agf.fr/fontaine

C'MAMOTO (Fabrice)

184, avenue du Gal de Gaulle
(au pied du concessionnaire Peugeot)
92140 CLAMART
Tél. : 01 46 32 40 61

CMC 78

(Concessionnaire)
290 RN 10 (sens Paris
Rambouillet) 78310 COIGNIÈRES
Tél. : 01 30 05 12 05
eric@cmc78.com

Restaurant «La Belle Epoque»

14, Bd Chamblain
77000 MELUN
Tél. : 01 64 39 71 16

N'OUBLIEZ PAS DE PRÉSENTER VOTRE CARTE EN COURS DE VALIDITÉ
POUR PROFITER DES AVANTAGES CONSENTIS, CHEZ NOS PARTENAIRES

Les Gendarmes à... Fontainebleau !

Rassurez-vous, il ne s'agit pas du titre du dernier opus de la saga Defunesienne, mais tout simplement d'un petit clin d'œil à la visite que nous avons faite à l'école de Gendarmerie de Fontainebleau le 10 juillet.

Pour donner suite aux excellentes relations que nous avons eues avec les gendarmes à l'occasion du Vingtenaire, pour nous remercier de notre accueil et de notre passion, nous avons été conviés à assister à la remise des diplômes de la promotion 07-2008 des motards, dont Manu et Gaby sont des formateurs.

Outre que cela fut, pour certains et certaines, l'occasion de voir une concentration de militaires au m² supérieure à la moyenne et dont on ne trouve généralement trace que lors du défilé ou des manifestations, cela a été surtout l'occasion de profiter du soleil et d'admirer les évolutions des élèves et des formateurs.

La première partie de la matinée fut l'occasion de participer, en tant que spectateurs, à la prise d'arme et d'observer les évolutions en ordre serré.

Découverte pour beaucoup, souvenirs pour d'autres, cette prise d'arme comprenant le salut au drapeau, la remise d'une légion d'honneur et le défilé des cadets nouvellement promus, s'acheva pour la partie pédestre par la remise des badges sur les uniformes rutilants.

Nous étions dans un univers de motards, donc la prise d'arme s'acheva sur le "quadrille des moniteurs" effectué par les 16 moniteurs de la promotion.

Ce ballet remarquable de précision fut,

pour nous, le moment de constater la différence qu'il existe entre des amateurs, furent-ils éclairés, et des professionnels de la route.

Marcel, fidèle à sa réputation, trouva le moyen de mitrailler à tout va. Affublé de son gros calibre en bandoulière, vêtu d'une combinaison BMW du plus bel effet, il ne se satisfaisait pas de l'emplacement qui lui était réservé et trouva le moyen de se placer au milieu de la place d'armes, à un endroit où même la photographe officielle de la gendarmerie ne put se mettre ! Trop fort le Marcel.....



Malheureusement, pour une fois, son appareil tomba en panne et le résultat ne fut pas à la hauteur de ses attentes !

Après un vin d'honneur et un déjeuner pris au soleil, nous nous dirigeâmes vers le polygone d'exercice.

Il s'agit, en plein cœur de la forêt, d'un ensemble de 10 pistes classées de blanche à noire en fonction des difficultés des obstacles.

4 moniteurs nous firent alors des démonstrations de virtuosité sur des Yamaha XT 600 en enchaînant sur des pistes de 60 cm de large toute une série de figures, de déplacements, de dépassements et d'évolution en formation très serrée propre à nous dégouter

de reprendre notre moto après coup ! Comme certains ne sont jamais à l'abri de sortir une bêtise ou d'avoir des idées farfelues, Marcel lança donc l'idée de faire, au sein du club, un "quadrille du BMW Club Ile-de-France" !!!! ?

L'idée, à force d'être loufoque, a fini par germer et nous allons peut être tenter de faire quelque chose de sympa. Alors, chers adhérents, commencez à y songer sérieusement !

Cette cérémonie privée normalement, car réservée aux familles et aux gendarmes, à lieu 3 fois par an. Nos hôtes étaient très contents que nous ayons répondu à leur invitation.



Je reprendrais contact avec eux prochainement afin de voir si nous pourrions organiser une visite pour le Club en essayant ce jour-là de découvrir leur musée.

Manu

Interception ultra-rapide Kawasaki ZZR 1400 pour la Gendarmerie Nationale

La Gendarmerie nationale a passé commande de cinquante Kawasaki ZZR 1400 pour sa brigade d'interception rapide sur autoroute, spécialement formée pour l'occasion. D'après nos informations, les bêtes seraient toutes en version libre - 190 ch - et leur bride électronique limitant la vitesse maxi à 299 km/h aurait sauté.

Il se murmure d'ailleurs que la ZZR ainsi équipée aurait franchi la barre des 315 km/h sur l'anneau de Nardo, en Italie...

Voilà qui va considérablement compliquer la tâche des spécialistes du délit de fuite ne jurant que par leurs hypersportives boostées !



Le Steph'tour Challenge

classement au 1^{er} septembre

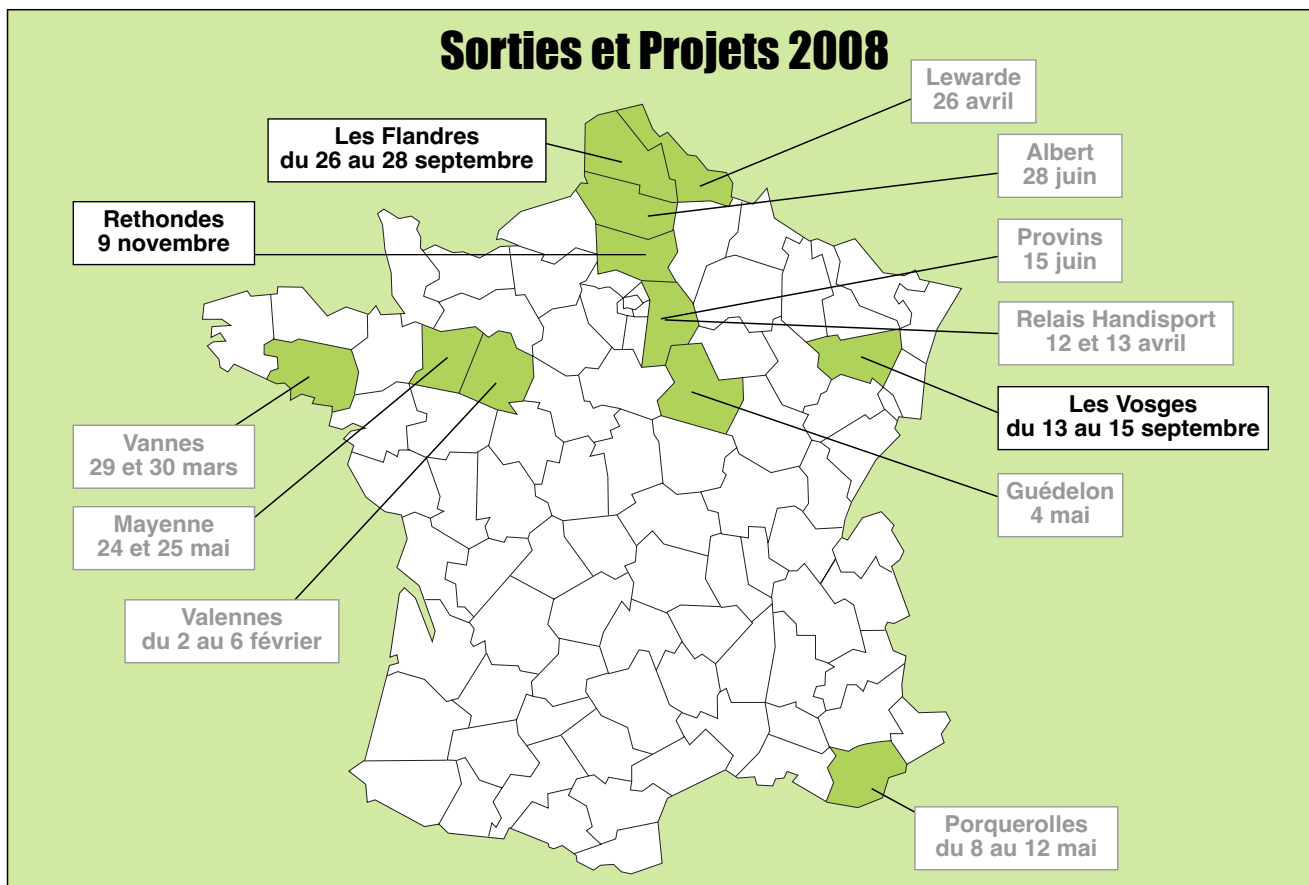


NOM Prénom		Valennes 415	Vannes 1150	Handisport 430	Lewarde 400	Guédelon 385	Porquerolles 2200	Mayenne 700	Provins 200	Albert 350	Total 6230
BOMBRAY Patrick	HP	415	1150	430		385	2200	700	200		5480
TONON François	HP		1150	430	400		2200	700	200	350	5430
DU SOLEIL Marcel	HP	415		430	400	385	2200	700			4530
LECLUSE Yves	HP			430	400	385	2200	700			4115
COÏA Michel	HP		1150			385	2200				3735
GANDRILLE Dominique	HP		1150	430	400	385		700	200	350	3615
CARPIN Christophe	HP		1150				2200				3350
DELESTRE Jean-Paul	HP					385	2200	700			3285
OUAKI Yves	HP		1150		400	385		700	200	350	3185
LOPEZ Edouard	HP						2200	700			2900
PREVOST Claude	HP	415	1150		400			700			2665
THIEBAULT Franck	HP				400		2200				2600
VIBERT Renaud	HP					385	2200				2585
JARROUSSE Thierry	HP		1150	430	400	385			200		2565
BARRECCHIA Rémi	HP						2200				2200
DELACROIX Jean-Jacques	HP						2200				2200
DISPAN DE FLORENT Pierre	HP						2200				2200
GAUCHER Jean-Charles	HP						2200				2200
GAUCI Roger	HP						2200				2200
LANGUILLAT Patrice	HP						2200				2200
LIGER Dominique	HP						2200				2200
GANDRILLE Pascale	FP				400	385		700	200	350	2035
DE ANTA Stéphane	HP	415	1150								1565
DUMONT Alain	HP	415	1150								1565
RAYNAL Jean	HP	415	1150								1565
TROUDE Marc	HP		1150			385					1535
BRUN Manuel	HP			430		385		700			1515
LAUNAY Guy	HP				400	385		700			1485
LEMAIRE Philippe	HP	415			400					350	1165
CANTIAANT Thierry	HP			430				700			1130
BAROZZI Gérard	HP	415						700			1115
BERTHE Jean-Michel	HP			430		385					815
OLIVIER Benoit	HP	415			400						815
NICOLET Jacky	HP	415				385					800
ZAKARIAN Guy	HP				400					350	750
KACZAN Bruno	HP							700			700
BONNEL Gilles	HP					385			200		585
HERBST Gérard	HP					385			200		585
CRUYPENINCK François	HP			430							430
DEXEMPLE Jean-Pierre	HP				400						400

HP = Homme Pilote

FP = Femme Pilote

Kilométrage sur fond noir pour l'organisateur de la balade.



Sorties et Projets 2008



**week-end + lundi
du 13 au 15 septembre**

(850 km) **Balade détente dans les Vosges**

balades + remise en forme dans un centre de balnéothérapie.

Renseignements auprès de Gérard au 06 08 88 66 98 ou gerard.barozzi@wanadoo.fr

COMPLET



**vendredi + week-end
du 26 au 28 septembre**

(690 km) **Week-end dans les Flandres** "Dans l'univers de l'énergie et de la pêche hauturière" Visite de la centrale nucléaire de Dunkerque et de l'usine de la biomasse de Calais. 1 journée à Oostende et une journée à Bruges. Prévoir obligatoirement de prendre le vendredi.

Avec Manuel - Renseignements au 06 14 79 37 99.



**samedi
18 octobre**

Assemblée Générale

Salle de l'Armanderie d'Elancourt.



**dimanche
9 novembre**

(200 km) **La Clairière de Rethondes**

Renseignements auprès de Krups : krups@free.fr

Hors
Challenge

**vendredi
5 décembre**

Couscous Breton

Avec Zak - Renseignements et inscriptions au 06 20 70 89 69

Projets 2009



**du vendredi 1^{er}
au lundi 4 mai (matin)**

La Bretagne

Avec Thierry Jarrousse. Plus de détails dans un prochain journal.



**du vendredi 8
au dimanche 10 mai**

(1100 km) **Loue y-es-tu ?**

La Vallée de la Loue (Doubs) et curiosités locales.

Avec Yves et Dominique. Plus de détails dans le journal de janvier.



**week-end
du 16 et 17 mai**

Relais Handisport



**du mercredi 20 (midi)
au dimanche 24 mai**

L'Auvergne

Avec Thierry Jarrousse. Plus de détails dans un prochain journal.



**du jeudi 10
au dimanche 13 septembre**

(1350 km) **Le Lot, ça me botte**

Avec Thierry et Patricia. Plus de détails dans un prochain journal.

Et aussi hors Club :

► Les Virades de l'Espoir

Le dimanche 28 Septembre, au Mesnil-St-Denis (78), est organisé, dans le cadre des Virades de l'espoir, une balade moto de 80 kms à laquelle vous êtes conviés, soit pour la balade elle-même, soit pour aider les organisateurs à l'encadrer (nous avions rencontré les organisateurs lors du Vingtenaire). Inscription obligatoire.

Pour tout renseignement : 01 34 61 09 09 et <http://www.virade-msd.conselium.fr/Programme.html>

Il ne reste que peu de temps !....



Activité organisée par le Bureau



Balade comptant pour le Steph'Tour Challenge

Pour inscrire un projet de balade au calendrier, demander de l'aide pour l'organisation d'une balade, insérer un programme dans le journal : contacter Yves Lécluse au 06 16 39 40 32 ou yveslecluse@orange.fr

CANDIDATURE

BMW Club Ile-de-France - Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2008

Je soussigné(e) (nom, prénom, domicile)

Membre n° du BMW Club Ile-de-France depuis (date)
et à jour de mes cotisations, sou mets ma candidature à l'Assemblée Générale du 18 octobre
2008 pour être membre du Bureau du BMW Club Ile-de-France.

Fait à le 2008

Signature

Ce bulletin de candidature doit parvenir **AVANT LE 10 OCTOBRE 2008** à : BMW Club
Ile-de-France - Maison de quartier La Villedieu - Cours Abel Gance - 78990 Elancourt



POUVOIR

BMW Club Ile-de-France - Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2008

Je soussigné(e) (nom, prénom, domicile)

Membre n° du BMW Club Ile-de-France, donne par la présente pouvoir à :
(nom, prénom) du BMW Club Ile-de-France
afin de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 18 octobre 2008
à Elancourt (78) et de prendre part aux délibérations et votes prévus à l'ordre du jour.

Fait à le 2008

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")

Signature



POUVOIR

BMW Club Ile-de-France - Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2008

Je soussigné(e) (nom, prénom, domicile)

Membre n° du BMW Club Ile-de-France, donne par la présente pouvoir à :
(nom, prénom) du BMW Club Ile-de-France
afin de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 18 octobre 2008
à Elancourt (78) et de prendre part aux délibérations et votes prévus à l'ordre du jour.

Fait à le 2008

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")

Signature

